



PRIX D'EXCELLENCE NATIONAUX DE LA SCRP PRIX « MENTOR DE L'ANNÉE » DU JUBILÉ DIAMANT

Ce prix reconnaît les efforts exceptionnels d'un relationniste agréé ayant servi de mentor de façon régulière et active auprès d'autres praticiens des relations publiques afin de les aider à faire progresser leur carrière. Le mentor de l'année incarne les qualités inhérentes au mentorat et le rôle essentiel qu'il joue dans l'avancement des relations publiques.

Formulaire de mise en candidature

CANDIDAT		
Nom		
Titre		
Organisation		
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Téléphone		Courriel

PROPOSEUR		
Nom		
Titre		
Organisation		
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Téléphone		Courriel
Signature du proposeur		Date

CRITÈRES

Veillez démontrer en quoi la personne nommée répond aux critères suivants, chaque réponse ne devant pas excéder une page. Vos réponses doivent être courtes (de préférence en format abrégé) et vos arguments, chiffrables, dans la mesure du possible.

Le prix de mentorat sera décerné à un praticien agréé des relations publiques ayant fait preuve d'un engagement et de conviction à l'égard de l'importance du mentorat et ce, autant envers ceux et celles qui débutent dans le métier qu'envers ceux et celles qui s'y consacrent depuis longtemps. Le récipiendaire du prix aura fait preuve de son engagement en prenant la parole devant des étudiants de niveau postsecondaire, en favorisant les stages en milieu de travail, en encourageant les relations exemplaires au sein de la profession et en contribuant à celle-ci.

1) Encadrement/accompagnement professionnel et counselling (40 %)

- Exemples d'encadrement ou de counselling direct ou formel – auprès d'un subordonné et d'autres personnes au sein d'un même service
- Soutien indirect ou informel et encadrement professionnel de personnes extérieures à la compagnie, c'est-à-dire par le biais d'organismes bénévoles au sein de l'industrie ou d'initiatives personnelles.
- Attitude cooperative

2) Contribution à long terme (30 %)

- Depuis quand le candidat sert-il d'accompagnateur ou de mentor auprès de relationnistes?
- Nombre (approximatif) de personnes pour qui il ou elle a joué un rôle positif dans sa carrière

3) Réalisations exceptionnelles à court terme ou réalisations particulières (20 %)

- Retombées publiques
- Mise en oeuvre d'importantes initiatives de mentorat et d'accompagnement au sein de l'entreprise ou soutien à des initiatives de mentorat et d'accompagnement au sein d'organismes bénévoles
- Rôle de direction
- Attitude cooperative

4) Autres contributions pertinentes (20 %)

- Servir de mentor pour les candidats au programme d'agrément ARP

Votre candidature peut être accompagnée d'un maximum de deux pages supplémentaires de documents justificatifs. Les soumissions audio et/ou vidéo ne sont pas autorisées.

Date limite : Veuillez présenter ce formulaire à awards@cprs.ca au plus tard le 4 avril 2026 à 23 h 59, heure de l'Est.